



***Les problèmes frontaliers en Amérique du Sud et  
l'intégration régionale:***

*Les perspectives de cette intégration*

***Mémoire de Géopolitique  
du Lieutenant Colonel BURBANO RIVERA Luis  
( Equateur )***

*dans le cadre du séminaire  
« Géopolitique de l'Amérique Latine »*

***Directeur  
Monsieur François Tual  
Mars 2006***

**LES PROBLEMES FRONTALIERS EN AMERIQUE DU SUD  
ET L'INTEGRATION REGIONALE :**

*Les perspectives de cette intégration*

**SOMMAIRE**

**PREMIERE PARTIE :**

**UN SCENARIO GEOGRAPHIQUE COMMUN ET  
UNE HISTOIRE PLEINE D'ACCORDS ET DE DESACCORDS**

Scénarios actuels et acteurs avec lesquels interagissent les Etats Sud-américains.

Facteurs qui ont produit des problèmes frontaliers et des tensions internationales  
en Amérique du Sud.

Hypothèse de conflits inter étatiques, dus à des différences limitrophes.

**DEUXIEME PARTIE :**

**LES PERSPECTIVES DE L'INTEGRATION SUD-AMERICAINE**

La recherche de l'intégration Sud-américaine.

L'intégration régionale et les conflits limitrophes.

Les défis de l'intégration Sud-américaine.

## INTRODUCTION

L'Amérique du Sud a prouvé être intégré par des nations avec des caractéristiques politiques sociales, économiques et culturelles très dissemblables, outre de ses différences géographiques et géopolitiques. Ils existent encore dans le continent, les forces centrifuges sur les centripètes, qui ont fait fonder sur ces dernières l'idéal américain, qui a fortement inspiré l'émancipation de la domination espagnole au XIXe siècle. Mais, d'un continent animé par l'idéal de l'émancipation, on est passé à un continent, où pendant plus de cent cinquante années, a régné la méfiance mutuelle entre les Etats.

Après que l'Amérique du Sud se soit libérée de la couronne espagnole, la structuration de ses Etats nationaux au XIXe siècle, a due traverser par des problèmes sérieux pendant la phase de délimitation frontalière, dans laquelle il a existé et continue à exister des sérieuses différences. Ces différences dans les critères d'interprétation et l'imprécision des limites des frontières coloniales, qui ont constitué la base territoriale pour la naissance des nouveaux États souverains; ils ont produit de guerres internationales et conflits limitrophes armés dans la région pendant les deux derniers siècles, en créant des désaccords et des méfiances entre les Etats, des critères qui ont orienté à configurer les stratégies de défense de ces nations.

D'autre part, l'Etat nation est toujours l'élément de base du système international qui agglutine l'identité nationale, la cohésion d'un peuple et le maintien de sa souveraineté. Toutefois, ce n'est plus le seul acteur significatif et la souveraineté doit souvent être subordonnée à la convenance d'observer les règles imposées par la globalisation, acteur qui joue un rôle d'importance croissante sur la scène actuelle de la région.

Dans les conditions actuelles dans lesquelles se présente la globalisation, l'intégration des pays sud-américains n'apparaît pas seulement comme une option valable, mais il est aussi établi dans des termes de besoin, comme une tentative conjointe pour sortir de la situation de retard et de stagnation dans tous les domaines dans lesquels se trouvent la plupart des États de la région.

Une des options est la conformation des blocs ou des groupements d'États à vocation économique, qui constituent une chance d'union régionale, qui permet à ses membres de profiter d'échanges et de complémentarité mutuelle, en leur accordant à la fois une plus grande place politique et économique pour négocier et d'atteindre des objectifs communs.

En plus de décrire brièvement la géographie de l'Amérique du Sud, nous détaillerons rapidement la structure administrative des colonies espagnoles et leurs modifications entre le XVIe et XIXe siècles; nous identifierons les scénarios géopolitiques actuelles et les acteurs avec lesquels les États sud-américains agissent, ainsi que les facteurs qui ont produit et produisent des problèmes frontaliers et avec eux les tensions internationales dans le sous-continent.

Nous essayerons aussi, identifier les objectifs, forteresses et faiblesses des organismes régionaux qui ont essayé de favoriser et certaines d'entre elles cherchent encore de nos jours l'intégration économique et politique en Amérique du Sud, en indiquant de manière égale la viabilité du projet de la Communauté sud-américaine de nations, ainsi que les défis et les menaces auxquels il doit faire face pour atteindre ses objectifs proposés.

Mais principalement, nous essayerons de vérifier si dans l'époque actuelle, étant donné ces conflits limitrophes, il est valable de formuler l'hypothèse de conflits inter étatiques dans la région, en identifiant du point de vue géopolitique, les effets que ces problèmes limitrophes peuvent avoir sur les nouveaux projets d'intégration régionale en vigueur.

## **PREMIERE PARTIE**

### **UN SCENARIO GEOGRAPHIQUE COMMUN ET UNE HISTOIRE PLEINE D'ACCORDS ET DE DESACCORDS**

#### **11. Scénarios actuels et acteurs avec lesquels interagissent les Etats sud-américains.**

##### **111. Environnement géographique et humain.**

###### **1111. Caractéristiques géographiques.**

L'Amérique du sud a une extension de 17.819.100 Km<sup>2</sup> et comprend 12% de la surface terrestre. Elle est traversée par la ligne équatoriale et le tropique du Capricorne. Elle est reliée avec l'Amérique Centrale, au nord, par l'isthme de Panama.

Le sous-continent a une longueur de 7.400 Km., depuis la mer des Caraïbes, au nord, jusqu'au Cap Horn, au sud. Dans son point le plus large il mesure 4.830 Km., entre le Cap de São Roque<sup>1</sup>, l'extrémité la plus orientale sur l'Océan Atlantique ; et la Punta Pariñas<sup>2</sup> sur l'Océan Pacifique.

Il existe des îles sur la côte du Pacifique situées à une grande distance du continent, comme l'archipel Juan Fernández et l'Île de Pâque, qui appartiennent au Chili et les Îles Galápagos, qui appartiennent à l'Équateur. Proche de la côte Atlantique se situe l'archipel de Fernando de Noronha, appartenant au Brésil, et beaucoup plus au sud les Îles Malvinas<sup>3</sup> (Falkland), sous souveraineté britannique et réclamées par l'Argentine.

La ligne côtière de l'Amérique du Sud est assez régulière, excepté dans l'extrémité sud, où elle se fragmente en de nombreux fiords.

Son orographie se caractérise par la présence de la cordillère des Andes, avec les différentes ramifications qui la divisent le long de leur parcours par le continent, par les plateaux existants entre elles, par les plaines côtières qui s'étendent en parallèle et aux Océans Pacifique et Atlantique. A l'est du Massif andin se trouvent les plaines sud-américaines sur les territoires qui correspondent aux systèmes hydrographiques de l'Orinoco, de l'Amazone, du fleuve La Plata et la Patagonie.

###### **1112. Les ressources naturelles.**

L'Amérique du Sud est riche en ressources naturelles lesquels n'ont pas été exploités dans sa totalité: l'or, l'argent, le nitrate, le mercure, les diamants, le cuivre, l'étain, le zinc, chacun d'eux en son temps historique ont caractérisés des secteurs géographiques économiquement précieux,

---

<sup>1</sup> Le Cap de São Roque est localisé au Brésil.

<sup>2</sup> La Punta Pariñas est localisée en Pérou.

<sup>3</sup> Les Îles Malvinas sont connues comme Îles Falkland, pour la Grand Bretagne.

et sa possession a généré des tensions internationales entre les pays du continent sud américain; comme c'est le cas actuellement, avec le pétrole; et l'eau dans le future.

L'Amérique du Sud possède de grandes réserves de pétrole, la plupart des riches réserves de pétrole et de gaz naturel du continent sud américain se trouvent dans les bassins structurels disposés le long des marges des Andes, depuis le Venezuela jusqu'au Terre du Feu. Les plus grands gisements sont situés dans la région du lac de Maracaibo, au Venezuela. D'autres réservoirs naturels se trouvent dans la cordillère des Andes qui parcourt la Colombie, l'Équateur et le Pérou. L'Argentine, la Bolivie possèdent aussi des gisements de pétrole, et dans une moindre mesure, le Chili.

#### 1113. Les frontières.

L'Amérique comprend douze républiques: L'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay, le Venezuela, la Guyane, Surinam, et la Guyane française qui correspond à un département d'outre-mer français.

Les frontières territoriales et maritimes, ont constitué l'élément de séparation entre les Etats. Généralement en Amérique du Sud, ces frontières donnent une idée de butin. Malgré les relations civilisées qui se sont maintenues dans le continent sud américain, chaque pays a l'idée que le voisin a reçu des territoires qui lui appartenaient. Alors, il ne s'avère pas étrange que jusqu'à ce jour les relations entre les états concernant plusieurs domaines soient dominées par la méfiance.

#### 1114. La population.

L'Amérique du Sud a approximativement 361 millions d'habitants, ce qui représente moins de 8% de la population mondiale. Cette population est un mélange de peuples originaires des conquérants espagnols et portugais, les immigrations apportées d'Europe et d'Asie et le commerce d'esclaves noirs venus d'Afrique. Bien que, dans l'ensemble, la densité de la population soit de 17 habitants par Km<sup>2</sup>, la plupart est concentré autour des centres urbains. Plus de la moitié du territoire a une densité de moins de 2 habitants par Km<sup>2</sup>.

### **112. Environnement interne.**

En ce qui concerne la scène interne, nous commenterons brièvement le cadre politique, le cadre économique et le cadre stratégique.

#### 1121. Cadre politique.

Dans ce cadre le panorama se présente de bon augure pour la société sud-américaine, parce qu'il est resté en arrière l'étape de caudillisme qui par long temps s'est intronisé dans le continent.

Il existe maintenant un vaste consensus en ce qui concerne la démocratie représentative est le système politique le plus adéquat pour atteindre les objectifs de développement et de bien-être qui aspirent les peuples. La démocratie est appliquée naturellement dans chaque pays avec des nuances et particularités différentes, suivant l'histoire et l'idiosyncrasie de chacun d'entre eux; en outre, son degré de consolidation est différent dans chaque cas.

Ce qui est le plus ce n'est peut être pas les nuances qui apparaissent en appliquant la démocratie, mais les symptômes de corruption qui surgissent persistent dans plusieurs pays sud-américains. Également sensibles sont les signes de désaffection en ce qui concerne la politique; les diagnostics en ce qui concerne ce phénomène sont différents dans chaque pays, mais l'effet est le même: "un éloignement entre la classe politique et le peuple auquel il se doit représenter"<sup>4</sup>. On peut dire qu'il flotte dans l'atmosphère un certain type de frustration devant des espoirs supérieurs à celles que le système démocratique peut offrir. Cet environnement est propice pour la tentation au populisme et à la démagogie.

#### 1122. Cadre économique.

Le secteur économique est, sans doute, celui qui a évolué le plus qualitativement et quantitativement dans le continent sud-américain. Le paradigme de l'économie libérale avec beaucoup des sacrifices a commencé à donner ses fruits, souvent avec un coût social important.

On ne peut pas dire que toutes les difficultés aient dépassées, ni que tous les pays aient atteint un degré semblable de succès. En effet on peut affirmer, avec certitude, que les pays sud-américains sont dans la bonne voie et font de grands efforts pour atténuer les effets de l'économie du marché qui peut frapper les moins aptes pour intégrer le processus productif: les jeunes et les personnes âgées.

Le cas des premiers est particulièrement grave : ils sont vulnérables et cherchent refuge dans la drogue et dans la délinquance, ces problèmes sont présents dans la grand majorité des pays sud-américains.

#### 1123. Cadre stratégique.

Dans le cadre stratégique, en dépit des nombreux liens qui nous unissent, comme l'histoire, la religion chrétienne, la culture occidentale et la langue, nous ne sommes pas étrangers aux conflits et aux crises produites à l'intérieur de notre propre continent sud américain. Malheureusement les principaux conflits régionaux, ont eu leur origine dans des problèmes limitrophes. En dépit de force mise pour dépasser cette situation, il reste encore des situations limitrophes à clarifier. Ce fait a donc constitué une importante référence dans la configuration

---

<sup>4</sup> JAGUARIBE, Helio. « *Amérique Latine y les processus d'intégration* ».

des Forces Armées dans la plupart des pays de la région. Il n'y a pas longtemps, la perspective historique et la situation géographique des pays constituaient le paradigme unique pour définir les politiques, les plans et les programmes de développement et l'entraînement dans des matières de la Défense.

Même si des différences limitrophes non résolues subsistent et affectent plusieurs pays sud-américains, on estime qu'ils n'ont pas l'importance pour provoquer des confrontations armées de grande envergure, mais ils puissent donner origine à des crises d'intensité basse et moyenne. Dans la majorité des pays les aspects limitrophes non résolus, sont établis dans les chancelleries respectives ou dans les Parlements, avec l'espoir qu'ils soient résolus.

### **113. Environnement externe.**

Le continent sud-américain, que nous avons brièvement décrit, avec ses vertus et ses faiblesses, est inséré dans un monde dont il ne peut pas être soustrait et qui l'affecte dans une plus grande ou plus petite mesure. Pour cette analyse il est nécessaire de prendre en considérant la globalisation et l'intégration économique qui nous sont imposées avec beaucoup de force; et évidemment à l'influence de notre voisin du nord, les Etats-Unis.

#### **1131. La globalisation.**

Même si la globalisation, est un processus souhaitable, désirable et nécessaire, elle n'élimine pas la diversité nationale, ni impose une uniformité de positions et de buts entre les États. Plus encore, la globalisation n'est pas homogène dans tous les domaines, en existant une direction marquée par le secteur économique, en présentant même entre les pays d'une même région, différents rythmes d'avances.

Dans la perspective militaire, ce qui peut-être est le aspect le plus remarquable, que la globalisation et l'intégration, ce sont ses effets dans le cadre de la Défense. Dans ce sens, il est nécessaire de commenter sur la perméabilité des frontières, ses effets sur la souveraineté, l'ampleur géographique des intérêts nationaux et la forte concurrence économique à laquelle nous sommes soumis.

L'intensification du flux des capitaux, des personnes, des biens et des services à travers les frontières ont fait que celles-ci soient beaucoup plus perméables qu'avant, en se formant progressivement un ensemble de frontières virtuelles ou économiques. Elles dépassent largement les frontières terrestres classiques; celles-ci indiquent la limite dans laquelle un pays exerce sa juridiction souveraine, tandis que les premiers montrent la limite dans laquelle se placent les intérêts d'un pays. Les intérêts économiques, selon leur importance pour la subsistance et la quantité des investissements difficiles, peuvent devenir vitaux et, par conséquent, stratégiques.

Dans le cadre politique, la globalisation entraîne la relativisation la souveraineté des États, puisqu'il y a des matières qui tendent à être universalisées, à travers des traités et des accords dans des secteurs qui considérés autre fois comme des affaires internes, par exemple les droits humains, la démocratie comme système de gouvernement, les problèmes environnementaux, etc.

Un autre aspect aussi important que les précédents, est la forte concurrence à laquelle presque nécessairement mène la globalisation ; cet aspect est paradoxal car qu'il mène parallèlement aussi à l'intégration. En effet, la forte compétitivité économique imposée par la globalisation tend à éliminer les entreprises et les organisations qui ne sont pas consolidées et placées sur le marché mondial, ce qui contribue à augmenter l'infraction entre les pays pauvres et les pays riches. La seule façon de rompre ce cercle vicieux est l'intégration, ce qui demande une grande capacité pour articuler de manière cohérente les différents moyens et les organisations, d'abord au niveau national et ensuite au niveau sous régional et régional.

De cette manière, l'étape première et fondamentale dans le processus d'intégration est un État organisé, capable d'offrir, d'une part, des garanties du sérieux dans l'accomplissement de ses engagements internationaux et qui est capable d'autre part, d'exiger le degré nécessaire de respect de la part de ses partenaires; respect qui en dernier ressort repose une hauteur politicienne-stratégique adéquate.

En d'autres mots, la globalisation elle-même, en affaiblissant d'une certaine manière la souveraineté, a donné un nouvel élan au rôle de nation- la nation; mais nous ne pouvons pas nier que, d'une certaine manière, l'essence de l'État a été dénaturée, celui-ci qui a progressivement perdu son fondement moral- social, pour être transformé en instrument destiné à optimiser la concurrence économique.

#### 1132. L'intégration sud-américaine.

Les pays sud-américains n'ont pas été étrangers à ce processus qui s'impose : la globalisation. C'est ainsi qu'après plusieurs tentatives échouées, l'Amérique du Sud est finalement dans un franc et prometteur processus d'intégration, dont l'emphase est pour l'instant, économique.

#### 1133. L'influence des Etats-Unis.

Dans cette brève réflexion sur la situation sud-américaine, nous ne pourrions pas nous empêcher d'analyser les relations de la puissance du Nord. Deux faits sont très clairs : si pour le passé n'ont pas été le cas, la région sud-américaine constitue aujourd'hui un secteur important dans le schéma d'intérêts stratégiques mondiaux des Etats-Unis et, deuxièmement, que nos relations ont été, instables, mais toujours nécessaires et inévitables.

## **12. Facteurs qui ont produit des problèmes frontaliers et des tensions internationales en Amérique du Sud.**

### **121. La structure administrative dans les colonies espagnoles.**

L'administration politique et économique espagnole de ses colonies en Amérique était structurée sur la base des Vice-royautés, Royales Audiencias et Capitaineries Générales. Initialement ont été créées le Vice-royauté de la Nouvelle Espagne<sup>5</sup> au Mexique, et le Vice-royauté du Pérou<sup>6</sup> qui a été postérieurement sous divisé avec la création des Vice-royautés de Nouvelle Grenade et du Río de la Plata, les Capitaineries Générales du Venezuela et du Chili; cette division territoriale a été continuellement modifiée par la couronne espagnole, compte tenu des motifs économiques, militaires et administratifs, sans que dans chaque modification on ait clairement fixé les limites pour chacune de ces juridictions.

### **122. Les guerres d'indépendance.**

Après trois siècles d'exploitation économique, les colonies sud-américaines ont été secouées par un puissant mouvement révolutionnaire. Ledit mouvement, dirigé par des créoles, qui était principalement de caractère éminemment libéral, se vit par le succès qu'avait obtenu la rébellion des colonies britanniques dans le Nord du continent et par la Révolution française.

En général, la lutte pour la liberté politique en Amérique espagnole eut deux phases. Pendant la première, comprise entre 1810 et 1816, le Vice-royauté du Río de la Plata (actuelles républiques d'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay) obtint l'indépendance de manière partielle. Dans la seconde phase, de 1816 à 1825, les colonies sud-américaines ont été totalement libérées de l'Espagne, y compris les territoires qui constituaient les Vice-royautés du Pérou, Nouvelle Grenade et des Capitaineries du Venezuela et du Chili.

Dans l'Amérique portugaise, le Brésil obtint l'indépendance du Portugal le 12 octobre 1822, mais conserva la monarchie jusqu'à 1889, année où fut établie la République.

### **123. Conflits inter étatiques qui ont été produits par des différences limitrophes.**

À la fin des guerres d'indépendance, les nouveaux états indépendants constitués en Amérique du Sud, étaient la République de la Grande Colombie (plus tard le Venezuela, la Colombie et l'Équateur), le Pérou, la Bolivie, le Chili, les Provinces Unies du Río de la Plata (plus tard l'Argentine), le Paraguay et l'Uruguay, qui après quelques périodes de domination portugaise et brésilienne, en tant que souveraineté en 1828.

---

<sup>5</sup> Le Vice-royauté de la Nouvelle Espagne contrôlait les territoires d'Amérique centrale et des Caraïbes.

<sup>6</sup> Le Vice-royauté du Pérou a été créée pour contrôler les territoires conquis par les Espagnols en Amérique du Sud

Pour délimiter territorialement les nouveaux États, le principe juridique "Utis Possidetis"<sup>7</sup> a été appliqué. A travers ce principe on reconnaissait la souveraineté sur ces territoires délimités d'une manière imprécise et qui faisant partie de la souveraineté coloniale, n'étaient pas connus avec exactitude.

Les problèmes limitrophes ont souvent été la cause de conflits amers entre les différents États, ce qui les a poussés à la guerre. Parmi ces problèmes il convient de citer la guerre de la triple Alliance (l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay) contre le Paraguay, entre 1864 et 1870, l'une des plus longues et cruelles à avoir eu lieu dans le continent américain: Une autre importante guerre sud-américaine a été celle du Pacifique, qui a mis le Chili face au Pérou et à la Bolivie, et où ces deux derniers ont perdu les territoires Tacna et d'Arica. La guerre du Chaco, a été libérée entre le Paraguay et la Bolivie, de 1932 à 1935, aboutissement d'un long conflit territorial entre les deux pays. Le dernier conflit frontalier en Amérique a eu lieu finalement entre l'Équateur et le Pérou, sans formelle déclaration de guerre, de la part du Pérou, a occupé le territoire équatorien en 1941, cette occupation s'est terminée avec la signature en 1942, d'un protocole frontalier, qui postérieurement n'a pas été reconnu par l'Équateur, car imposé par la force.

#### 1231. La Guerre de la Triple Alliance (1864 - 1870).

Alors que l'Argentine proclamait son indépendance de l'Espagne en 1810, le Paraguay a refusé d'en faire partie et a proclamé sa propre indépendance le 14 mai 1811.

La figure politique significative de ce temps a été Carlos Antonio López président et dictateur depuis 1844 jusqu'à son décès en 1862. Son fils, Francisco Solano López lui succéda, cherchant à créer un empire, et a conduit le pays à une guerre contre la triple alliance de l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay. La guerre a dévasté le Paraguay et seulement le décès de López, en 1870, a mis fin au conflit ; plus de la moitié de la population paraguayenne y a été décimée, l'économie a été détruite et le pays a perdu plus de 142.500 Km<sup>2</sup> de son territoire.

#### 1232. La Guerre du Pacifique (1879 - 1884).

En 1874, la Bolivie et le Chili ont signé un traité reconnaissant la souveraineté de la Bolivie sur le désert d'Atacama, mais dans le même traité on exonérait les compagnies Chiliennes qui exploitaient le nitrate dans cette région, de payer de nouveaux impôts à l'Etat bolivien durant les 25 années suivantes. Quand, en 1878 la Bolivie a exigé un nouvel impôt, le Chili a occupé le port d'Antofagasta. Face à ce fait, la Bolivie lui a déclaré la guerre avec l'appui du Pérou.

La marine chilienne a gagné une bataille décisive au Cap Angamos en 1879, et son armée de terre a pris Tacna et Arica en 1880. La Bolivie s'est retirée de la guerre mais le Chili a continué

---

<sup>7</sup> Les territoires qui appartenaient aux nouveaux États émancipés, c'étaient ces juridictions que comme des colonies possédaient dans les années 1809 et 1810.

la guerre jusqu'à l'occupation de Lima. Après deux années d'occupation, le Pérou a accepté les conditions de paix du Chili, comprises dans le Traité d'Ancón, en octobre de 1873, cédant au Chili les provinces de Tacna et d'Arica. Le Traité a été ratifié en 1929 : en laissant Tacna au Pérou et Arica au Chili.

### 1233. La croissance Brésilienne.

Au Brésil, la colonisation des nouvelles terres et l'expansion frontalière, répondaient à une stratégie, posée au début de siècle par le Baron de Río Branco<sup>8</sup>, Ministre d'Affaires Extérieures. Suite à quinze années de négociations adroites et ininterrompues les actuelles frontières du Brésil ont été définies. Elles avaient été la cause de conflits permanents avec leurs voisins ; le pays a obtenu à peu près, demie million de kilomètres carrés.

En principe, le Brésil a prétendu contrôler l'Uruguay et bien qu'il n'ait pas obtenu l'indépendance de la province uruguayenne de Cisplatina au profit du Brésil, il a obtenu une bonne partie de son territoire. Les régions est et nord de Paraná ont été annexées après la guerre de la triple Alliance. Il a obtenu de la Bolivie le contrôle de la province d'Acre, qui est riche par sa production en caoutchouc. Les territoires péruviens du fleuve Alta Juma, sont devenus aussi, partie de son territoire, ainsi qu'une grande extension de la forêt Amazonienne du sud du Venezuela.

### 1234. La Guerre du Chaco (1932 - 1935).

À partir de 1906, la Bolivie a commencé à construire de petites forteresses dans la plaine du Chaco, en envahissant le territoire que le Paraguay considérait comme propre ; Le Paraguay a répondu en même temps en construisant ses propres forts et en encourageant l'installation de colonies dans la zone pour soutenir ses revendications dans la décennie de 1920.

En 1932, la découverte du pétrole dans les plaines de la Bolivie et l'alléguée intervention d'entreprises pétrolières américaines a conduit à une guerre ouverte. En 1935, de meilleures tactiques et la connaissance du terrain ont permis aux paraguayens de prendre le contrôle de la plus grande partie de la zone en conflit.

Une trêve et un Traité ont été signée ensuite en 1938, en donnant au Paraguay les trois quatrièmes parties de la région et le reste à la Bolivie. Environ 50.000 boliviens et 35.000 paraguayens ont trouvé la mort lors de cette guerre.

### 1235. Le conflit Equateur- Pérou (1941 - 1998).

Quand en 1830 l'Équateur s'est retiré de la Grande Colombie, il avait signé avec le Pérou un traité qui définissait la frontière commune le long de la rivière Marañón. En 1941, toutefois le Pérou a envahi l'Équateur, en occupant plus de la moitié de son territoire dans la zone de

---

<sup>8</sup> José María da Silva Paranhos Filho, Ministre d'Affaires Extérieures du Brésil entre 1902 et 1915

l'Amazonas. Dans le contexte de la Seconde Guerre Mondiale, la paix dans l'Amérique du Sud qui était fondamental pour les Etats-Unis : elle a été assurée par la signature, en 1942 du Protocole de Rio de Janeiro qui définissait la frontière en faveur du Pérou. Par ce traité, le Pérou obtenait 174.000 kilomètres carrés du territoire équatorien.

Des combats ont eu lieu souvent dans cette zone qui contient des réserves d'or, d'uranium et de pétrole. La guerre a de nouveau explosé, en janvier 1995 provoquant des douzaines de pertes et nuisant aux économies des deux pays. En 1998 la crise a mené à la signature d'un Accord de Paix, qui établit de manière définitive les limites entre les deux pays.

1236. Le conflit entre le Chili et l'Argentine pour le canal de Beagle.

Les différences entre le Chili et l'Argentine, sur la souveraineté du Canal Beagle, ont commencé au début du XIX siècle et il y a eu des tentatives manquées pour résoudre le différend en 1915, 1938 et 1960.

Le dernier conflit a été provoqué par le conflit des îles: Picton, Lennox et Nueva, au moment où les deux pays étaient régis par des régimes militaires, qui ont sur le point d'entrer en la guerre pour résoudre le conflit limitrophe. Devant les différences, les deux pays ont opté pour l'intervention de Court Britannique d'Arbitrage. Après avoir échoué dans cette initiative, et avec le risque évident d'une guerre, les deux pays acceptent la médiation du Pape Juan Pablo I, qui, en décédant a laissé la tâche à son successeur le Pape Juan Pablo II. Après des négociations difficiles et étendues, le 29 novembre 1984, le Chili et l'Argentine signent le Traité de Paix et d'Amitié.

1237. Le conflit entre le Vénézuéla et la Colombie pour le Golfe de Maracaibo.

Le conflit a comme base la détermination des limites maritimes entre les deux pays, ayant comme point de référence un ensemble de rochers appelés « Los Monjes », situés en mer de Caraïbes à l'entrée du golfe Maracaibo ou de Coquibacoa<sup>9</sup>.

En 1952, la Colombie a reconnu la propriété vénézuélienne sur ces rochers, mais on n'a pas délimité les secteurs marins correspondant à chaque pays. Avec cette reconnaissance, « Los Monjes » se sont transformés en une enclave dans leur espace maritime. Cette solution partielle a produit, toutefois, des débats internes dans chaque pays. Les positions des deux pays ont été débattues aussi dans des forums internationaux, comme la Conférence des Nations Unies sur le Droit de la Mer, on ne soit arrivé à les résoudre jusqu'à présent.

---

<sup>9</sup> Le golfe de Maracaibo est connu actuellement pour le Venezuela comme golfe de Venezuela et pour la Colombie comme golfe de Coquibacoa.

1238. Le conflit entre le Venezuela et la Guyane pour le contrôle du bassin de l'Essequibo.

Les conflits territoriaux et de frontières dans le bassin amazonien remontent à l'époque de la colonie; mais le conflit entre la Guyane et le Venezuela autour de limites territoriales dans la région de l'Essequibo s'étendu aussi à son territoire maritime. Les différences dérivent d'interprétations divergentes autour de traités coloniaux, et de par l'accès à des ressources naturelles d'une région bien connue par leurs ressources non- exploitées de cuivre, or, fer, manganèse, nickel, platine, uranium, et eau. La Guyane et le Venezuela ont souhaité historiquement une sortie vers l'Atlantique et ce serait le territoire d'Essequibo la leur fournirait. Par conséquent le Venezuela réclame 40% du territoire qui appartient soit disant à la Guyane. En général, malgré des frictions autour du sujet territorial, les tensions n'ont pas augmenté, bien qu'e le problème pourrait être utilisé par les parties, ou par des tiers, pour créer un foyer de tension régionale.

1239. Le conflit entre la Guyane et Surinam pour les frontières fluviales.

Le long conflit entre la Guyane et Surinam autour du triangle du Nuevo Río, est en rapport avec la réclamation de Surinam sur ce territoire, situé au sud-est de la Guyane. En ce qui concerne les limites maritimes, il y a un conflit historique sur les limites entre la Guyane, ex colonie britannique, et Surinam, ex colonie néerlandais ; dans le centre de laquelle se trouvent des riches gisements gaz et pétrole. Ce problème actuellement entre les mains d'un Tribunal International qui arbitre les conflits basés la Convention des Nations Unies pour le Droit de la Mer (CONVEMAR). Le conflit a explosé en juin 2000, lorsque l'entreprise pétrolière canadienne CGX Energy Inc. a commencé à effectuer des études séismiques dans des eaux guyanaïses qui, selon le Surinam l'affirme, sont dans leur Zone d'Exclusion Économique (ZEE). En réponse, le Surinam a envoyé des canonnières sur site.

**124. Facteurs générateurs des conflits limitrophes.**

1241. Facteurs historiques.

La plupart des litiges frontaliers en Amérique du Sud a des causes historiques, puisque beaucoup de ces litiges se sont produits d'héritages de la période coloniale; étant donné l'imprécision et les changements continus dans les délimitations effectuées par la Couronne espagnole, qui ne s'est pas souciée d'établir clairement les limites de ses possessions. Ce phénomène qu'i s'explique par l'exploration incomplète du territoire, aussi bien par manque des connaissances que par manque d'éléments techniques dont on dispose actuellement.

Après la période révolutionnaire, et malgré une étroite coopération, les nouveaux États sud-américains n'ont pas matérialisé l'idéal de Simón Bolívar, de former une confédération de

nations; principalement à cause des différences régionales, l'extension géographique démesurée, communications insuffisantes, ambitions personnelles et l'inexpérience politique de beaucoup de ses dirigeants, ainsi que par le manque de tradition démocratique.

Le fractionnement initialement imprécis du territoire espagnol en Amérique du Sud, le manque de frontières définies, des tentatives entreprises dans un climat d'instabilité politique dans le XIXe et XXe siècles pour augmenter le territoire propre aux dépens du voisin.

Le fait que les gagnants aient imposé des conditions contractuelles et juridiques, n'a pas contribué à résoudre définitivement les problèmes frontaliers, comme ceux qui entravent périodiquement les relations entre la Colombie et le Venezuela; Le Venezuela et la Guyane; Le Chili, la Bolivie et le Pérou; Équateur et le Pérou ou le Chili et l'Argentine. Ces conflits ont continué pendant l'époque de la Guerre Froide, dans un niveau de basse intensité et ils apparaissaient, en tout cas, comme des vices du passé.

De telles mésententes continuent à exister, même s'ils sont en arrière-plan par rapport aux nouveaux conflits qui préoccupent aujourd'hui la Communauté sud-américaine, tels que le trafic de drogues, la situation des indiens et la faiblesse des nouvelles démocraties.

#### 1242. Facteurs externes.

Déjà au XIXe siècle, le facteur externe a eu une forte influence sur les litiges territoriaux sud-américains. L'appui occulte d'une grande puissance, d'un État prenant part à un conflit, il prédéterminait souvent son dénouement.

Avec l'avènement de l'impérialisme, l'action du "facteur externe" s'est fortement accentuée. Au début du XXe siècle, quand les Etats-Unis exerçaient ouvertement et activement en leur influence sur l'Amérique latine, la diversité de conflits territoriaux dans la région a favorisé le renforcement du contrôle de Washington sur la politique extérieure des États qui participaient aux litiges. A cette époque, l'écartement des États latino-américains entre eux ainsi que la priorité évidente accordée au développement des relations avec les Etats-Unis et non avec les voisins favorisaient la puissance de Washington. La crainte devant l'internationalisation éventuelle de l'un de ces conflits et de sa transformation en levier de renforcement des positions de rivaux européens, contribuaient aussi à cette influence.

#### 1243. Intérêts et conflits économiques étrangers dans les pays latino-américains.

Les contradictions entre de grandes puissances étrangères. Un autre facteur important de surgissement de situations conflictuelles. Par exemple, dans la seconde moitié du XIXe siècle, le territoire du Paraguay a été un motif de contradictions franco-américaines aiguës, qui ont

débouché dans une longue guerre (1864-1870), entre l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay d'une part, et le Paraguay de l'autre.

Les intérêts économiques des compagnies étrangères établies dans les pays latino-américains ont été aussi des détonateurs des conflits territoriaux. Les intérêts concurrentiels, ont fait en sorte que les États latino-américains s'opposent, par des problèmes frontaliers. Une preuve notoire de cette situation est la guerre entre le Paraguay et la Bolivie pour la région du Chaco en 1932-1935.

#### 1244. Les ressources et les matières premières.

Finalement, parmi les facteurs qui ont exercé et exercent influence dans une certaine mesure aggravante de conflits territoriaux en Amérique du sud, on peut citer le besoin de matières premières, accentué durant les années 70 dans l'économie mondiale, en particulier par la crise énergétique. L'Existence dans plusieurs régions en litige de riches gisements de pétrole et d'autres minéraux (dans le Golfe du Venezuela, dans le haut cours de l'Amazonas, dans la plateforme continentale des Îles Malvinas, etc.) Ont ravivé visiblement l'activité des États qui interviennent dans les conflits.

### **13. Hypothèse de conflits inter étatiques, dus à des différences limitrophes.**

La perception de menace correspond à l'évaluation des risques qu'a un État national à un certain moment. À partir de cette évaluation, l'une de ces perceptions peut devenir une hypothèse de conflit. Ces évaluations chercheront à déterminer de manière effective le degré de menace, les domaines sur lesquels elle peut se manifester, les acteurs qui la produisent et la permanence de ces menaces.

Pour cette raison, le type de réponses produites, détermineront les politiques dans lesquelles l'attribution des ressources aura une importance particulière.

À partir de cette définition - clairement liée à des critères traditionnels – ainsi que de l'attribution des ressources, s'en suit une séquence dont le premier lien est la définition des menaces et des objectifs nationaux, suivie de la définition des politiques pour faire face aux menaces et atteindre les objectifs proposés. Finalement, l'estimation et l'attribution des ressources, serait le résultat logique des deux processus précédents.

### **131. Le nouveau contexte mondial et les nouvelles menaces dans la région.**

Il y a quelques années il était normal de penser que la menace de la sécurité des pays Sud-américains pouvait avoir deux sources: l'idéologique et la territoriale.

Comme nous le savons, l'idéologie, dans les termes connus lors de la Guerre Froide, a cessé d'être tellement significative, du point de vue de la planification de la Défense, dans le continent

sud américain. De son côté le facteur territorial persiste, mais il a été apaisé par le changement dans l'harmonie mondial.

C'est pour cette raison que les changements engendrés dans le monde à partir de la fin de la Guerre Froide, peuvent être interprétés différemment dans la région sud-américaine:

Une première tendance, exprimée avec une grande force au début de la décennie des années 90, indiquait que si la menace extra continentale, liée au conflit entre deux systèmes sociaux antagoniques (est-ouest), disparaissait; on consoliderait un statu quo de stratégie politique; cette perspective se verrait renforcée par l'homogénéité démocratique croissante des systèmes politiques sud-américains.

Une seconde perception indique que, bien qu'il soit certain que la consolidation démocratique aide à l'établissement d'attitudes coopératives, elle n'élimine pas à elle seule la probabilité d'apparition de conflits, et ne résout non plus les litiges maintenus en suspens dans la région.

Dans le nouveau contexte, les situations de tension dérivées du choc d'intérêts liés à des ressources économiques sont toujours présentes, à des délimitations géographiques, et à des conflits ethniques et religieux ainsi qu'environnementaux.

Par conséquent, la fin de la bipolarité a permis de visualiser dans le contexte vicinal continental, le poids et le rôle que jouent effectivement les perceptions de la menace sur la définition de politiques de Défense et de Sécurité, dans le déploiement des effectifs et dans l'attribution des ressources. Aujourd'hui, cette conception de la Défense acquiert une plus grande clarté, sans le camouflage qui donnait lieu à la Guerre Froide, maintenant il est nécessaire d'explicitier les intérêts nationaux et les mesures qui seront prises pour les concrétiser.

### **132. La démocratie, la dynamique d'intégration et les conflits limitrophes.**

En Amérique du Sud on peut découvrir la thèse qu'un conflit armé entre des démocraties est moins possible que dans le cas de régimes autoritaires, ou bien que la globalisation réduit la capacité des États nationaux de donner suite à des lignes de conflit dans ses frontières nationales.

On démontre aussi que la plus grande relation inter étatique économique (à travers le commerce) fait en sorte que le risque de conflits armés diminue entre des pays et que les démocraties par l'intermédiaire des échanges commerciaux actifs, aient un apport indirect à la solution pacifique des conflits. En sens égal il agit l'interconnexion à travers les structures intergouvernementales. L'interconnexion des structures intergouvernementales agit dans le même sens. L'intégration régionale, la réactivation de l'Organisation d'États Américains (OEA), sous le signe de la démocratie, le processus de la zone de libre commerce des Amériques, explicitement conçu pour

les démocraties, et les institutions tel que le Groupe de Río, sont tous des facteurs menant à une réduction du potentiel du problème et à la solution pacifique des conflits en Amérique du Sud.

Il y a un grand nombre d'exemples de la manière dont la démocratisation et l'interrelation économique ont contribué à diminuer les tensions au Continent Sud américain. A ce sujet, il suffit de citer les relations entre l'Argentine et le Brésil, pays qui, pendant des décennies, ont été en concurrence par la suprématie politique en Amérique du Sud. Actuellement, le Brésil et l'Argentine intègrent le bloc économique du MERCOSUR dont doctrines militaires n'ont plus comme base l'hypothèse du conflit : la coopération entre ses Forces Armées est de plus en plus importante. On peut citer aussi le développement des relations entre le Chili et l'Argentine, deux pays qui, il y a 20 ans, étaient au bord de la guerre.

Leurs gouvernements ne se sont pas seulement contentés d'incrémenté leurs relations économiques, mais aussi, à partir de 1991 et d'un commun accord, ils ont mis un terme à leurs 24 différents limitrophes, maintenues encore en suspens. L'Équateur et le Pérou, par voie pacifique, ont dû aussi résoudre leur conflit frontalier qui, en 1995, a porté à des confrontations armées entre les deux pays.

### **133. Les hypothèses de conflit en Amérique du Sud.**

C'est un fait que l'Amérique du Sud, malgré le haut niveau de violence sociale et politique intérieure dans beaucoup de ses nations, a été, au moins pendant ce siècle, un continent exceptionnellement pacifique en ce qui concerne les relations inter étatiques. Autrement dit, la région semble être constituée par des sociétés violentes avec des États pacifiques<sup>10</sup>.

Est-il encore possible d'émettre l'hypothèse de conflit entre plusieurs pays du continent Sud américain? Comme il a été précédemment indiqué, il y a quelques années on pensait que la menace de la sécurité des pays sud-américains pouvait avoir deux sources: celle de l'idéologie et celle du territoire. Du point de vue de la planification de Défense dans le continent Sud américain, la première a perdu de son importance. Que se passe-t-il avec la seconde? Quelles sont et en quoi consistent les menaces territoriales classiques auxquelles doivent faire face les États sud-américains?

Suite à ce que nous avons pu constater, l'un des facteurs qui agit comme cause déterminante dans la définition de l'hypothèse de conflit en Amérique du Sud, est celui des problèmes limitrophes. Ces conflits inter étatiques agissent sur plusieurs sphères et ont un effet multiplicateur sur plusieurs aspects ; par exemple l'achat d'armement par des États de la région qui interviennent dans les conflits territoriaux, provoquent généralement une réaction en chaîne,

---

<sup>10</sup> Au XXe siècle, il y a eu seulement deux guerres d'une certaine importance entre les pays de la région: celle du Chaco et celle du Pérou contre l'Équateur en 1941, auxquelles on pourrait ajouter le dernier conflit armé entre ces deux pays en 1995.

c'est-à-dire, l'effet de "la course aux armements complémentaire"<sup>11</sup> d'un côté, conduit à des mesures de réponse et de l'autre côté ; ce qui transforme l'Amérique du Sud en marché potentiel de grande capacité d'achat de matériel de guerre, facteur qui attire les principaux fabricants d'armes. Le fait que des problèmes territoriaux existent est en outre, l'un des facteurs qui ont disposé et motivé plusieurs pays latino-américains (le Brésil, l'Argentine et le Chili) à produire leur propre armement.

Quoique la plupart des pays du continent aient des problèmes ou des litiges non résolus, la région latino-américaine est celle qui possède le moindre coût de dépenses militaires du monde, atteignant, en 2000, une moyenne de 1.5% du PIB.<sup>12</sup> Malgré ceci, cette moyenne, cache un haut degré de polarisation de ces frais à certaines régions et à des moments historiques. Même si la moyenne régionale tend à rester basse, cette polarisation indique une grande instabilité dans les divers secteurs géographiques. Les fluctuations nationales des dépenses en armement, influencent l'ensemble des équilibres macro-économiques, dans les perceptions de risque politique, militaire, et surtout dans les relations publiques.

Dans ce sens, les polémiques frontalières non résolues ne peuvent pas être ignorées, elles persistent encore en Amérique du Sud, comme celles qui mettent face à face la Bolivie, le Chili et le Pérou pour trouver un chemin vers le Pacifique (bien que le Pérou ait accordé un port et une zone franche à la Bolivie). Ils mettent face à face le Venezuela et la Guyane et le Surinam; l'Équateur et le Pérou par des revendications territoriales dans l'Amazonie; la Colombie et le Venezuela par le Golfe du Venezuela, et au Brésil et au Venezuela par les incursions de *garimpeiros* (mineurs artisanaux) sur la zone frontalière.

Un seul d'entre eux, peut être la source des discussions non pensées et à des problèmes dans l'avenir, comme en témoignent les conflits entre le Pérou et l'Équateur; les dernières tensions entre le Chili et la Bolivie qui demande un accès à la mer; ou la récente demande du Pérou au Chili de délimiter ses frontières maritimes. Le dernier conflit armé entre l'Équateur et le Pérou semble donner la possibilité d'une résurgence du danger de ce genre d'affrontements frontaliers, traditionnels dans la région. L'exemple de ce conflit est suggestif, puisque les mécanismes propres du Traité de Río comme ceux de l'OEA, ont été lents et tardifs, entre autres causes, par une attitude d'un certain écart et d'indifférence de Washington. A l'époque de la Guerre Froide, les Etats-Unis auraient probablement réagi avec aisance face à la possibilité que le danger du conflit offre des occasions pour la "pénétration soviétique" ou la déstabilisation interne des gouvernements, ce qui à son tour donnait des possibilités aux mouvements internes de gauche marxiste.

---

<sup>11</sup> RUIZ CARO, Ariela. « *Limites de la Communauté Sud Américaine de Nations*

<sup>12</sup> Données de la Banque Mondiale année 2004

## **DEUXIEME PARTIE**

### **LES PERSPECTIVES DE L'INTEGRATION SUD-AMERICAINE**

#### **21. La recherche de l'intégration Sud-américaine.**

L'idée d'intégration de l'Amérique latine n'est pas nouvelle. Simón Bolívar a été le premier à organiser et mettre en œuvre l'idée d'unité juridique et politique des peuples hispano-américains, à travers une Confédération d'États. Dans ce but, il a convoqué, en 1824, le Congrès de Panama, avec la participation de la Grande Colombie, le Mexique, le Rio de la Plata, le Chili et l'Amérique Centrale, à des fins de mettre sur pied une coexistence internationale pour la défense d'intérêts communs.

Pendant le Congrès (1826-1828) l'idéal bolivarien fut dissous; dans la dernière réunion ont participé seulement les représentants du Mexique, de l'Amérique Centrale et de la Grande Colombie. Le Congrès a échoué, étant donné l'instabilité des gouvernements, le manque d'intérêts communs, la difficulté des communications, la politique économique espagnole qui essayait de maintenir les colonies en état de dépendance chronique, ainsi que le manque de vision des hommes d'Etat.

Les accords de l'intégration entre les pays dans le but d'établir une zone de libre commerce, un marché commun ou une union douanière, ne sont pas non plus nouveaux sur le Continent Sud américain.

Plusieurs organismes régionaux ont été créés en Amérique latine pendant les cinquante dernières années, dans le but de trouver l'intégration, principalement dans le secteur économique. Ces initiatives ont fait face à plusieurs obstacles et n'ont pas atteint les résultats espérés. Les principaux obstacles que les organismes régionaux créés ont trouvé sont: l'instabilité économique, les conflits frontaliers, la récession, la stagnation et la disparité des politiques macro économiques entre ces pays.

#### **211. Association Latino-américaine de Libre Commerce (ALALC).**

A la fin des années 50, les pays latino-américains ont pris conscience de la détérioration économique de la région ainsi, que de l'absence d'aide des pays développés. D'autre part, les résultats positifs de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, ont produit un fort impact en faveur de l'intégration et de la coopération régionales.

En conséquence, en 1960 le Traité de Montevideo fût signé, donnant ainsi naissance à l'ALALC. Les pays signataires étaient: L'Argentine, la Bolivie, le Brésil, la Colombie, le Chili, l'Équateur,

le Mexique, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela; autrement dit, tous les pays latino-américains de l'Amérique du Sud, et le Mexique.

Les principaux objectifs de l'ALALC étaient: libérer, étendre et diversifier le commerce réciproque et établir, de manière progressive, un marché commun latino-américain.

L'ALALC exista jusqu'à 1980, où elle a été remplacée par l'Association latino-américaine d'Intégration (ALADI). Bien qu'elle n'ait pas atteint son objectif principal -la conformation d'un marché commun- l'ALALC présente quelques résultats positifs entre autres: l'accroissement du flux commercial interne et l'acquisition de l'expérience dans les processus d'intégration.

### **212. Communauté Andine de Nations (CAN).**

En 1969, insatisfaits avec l'action de l'ALALC, la Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Équateur et le Pérou signent l'Accord de Carthagène (aussi connu comme Communauté Andine), dans le but de développer l'intégration commerciale, politique et économique entre les pays membres; ils ont pensé que, puisque ils appartenaient à une sous région plus homogène, ils pourraient avancer plus rapidement dans le processus d'intégration. En 1973, le Venezuela s'est intégré à ce groupe, alors que le Chili s'en est retiré en 1976.

En 1991, la Déclaration de Caracas a établi une Zone Andine de libre commerce qui a débuté en janvier 1992. Les efforts pour déterminer un tarif douanier commun ont, malgré tout, échoué.

Parmi les objectifs établis pour l'Accord de Carthagène, on peut relever: promouvoir le développement équilibré et harmonieux entre les pays membres; faciliter leur participation au processus d'intégration dans le cadre de l'ALALC (postérieurement ALADI); et établir les conditions pour devenir un marché commun.

Ses principaux instruments sont l'harmonisation des politiques économiques sociales, l'amplification du processus d'industrialisation et l'intégration physique.

La Communauté Andine a peu à peu perdu de son dynamisme après un début vigoureux. Pour vaincre ce problème, la Communauté a effectué des constantes améliorations sur ses mécanismes, à des fins de favoriser l'intégration régionale.

### **213. Association Latino-américaine d'Intégration (ALADI).**

La grande différence entre l'ALADI et l'ALALC c'est que la première n'a pas établi d'objectifs quantitatifs et temporaires. La nouvelle organisation a préféré stimuler les actions entre des paires, ou du groupe de pays, afin de stimuler l'intégration économique des pays membres. En accord avec les circonstances qui caractérisent la réalité régionale, elle a cherché à établir un secteur économique préférentiel, qui aboutirait à la création d'un marché commun.

Parmi les instruments de l'ALADI, on peut souligner le système d'appui aux pays du faible développement économique relatif, auxquels seraient accordés des traitements plus favorables.

Malgré sa participation discrète, l'ALADI a contribué à l'accroissement du commerce inter régional. En 1991, il a atteint le double des valeurs atteintes en 1985 et en 1992 il a récemment doublé ces valeurs.

#### **214. Groupe de Río (GRío).**

En 1983, la Colombie, le Mexique, le Panama et le Venezuela se sont réunies à Contadora, Panama, dans le but de trouver une solution pacifique et négociée pour la grave crise de l'Amérique centrale; ils ont été connus par la suite comme le Groupe de Contadora.

Les négociations conduites par le Groupe Contadora ont amené la paix dans la région, matérialisée par la cessation d'hostilités et par des élections libres et démocratiques dans les pays de l'Amérique centrale.

En 1985, l'Argentine, le Brésil, le Pérou et l'Uruguay ont créé le Groupe d'Appui au Groupe Contadora. En décembre 1986, une année plus tard, ils ont obtenu la fusion des deux institutions, en créant le Mécanisme Permanent de Consultation et de Concertation Politique, connu comme le Groupe de Río (GRío), dont font partie actuellement: l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Paraguay, le Pérou, le Venezuela, l'Uruguay, le Mexique, le Panama, un représentant des pays d'Amérique centrale et un représentant de la Communauté des Caraïbes.

Le GRío est devenu la principale instance de dialogue et de coordination politique gouvernementale de l'Amérique latine. Essentiellement il constitue la voie d'une véritable diplomatie présidentielle dans le continent. Il a été l'important mécanisme dans la retenue du processus pour éviter le risque d'atteinte à la démocratie. En outre, il est devenu un forum pour la concertation de positions latino-américaines et des Caraïbes dans les affaires régionales et internationales.

#### **215. Marché Commun du Sud (MERCOSUR).**

Le MERCOSUR représente un effort d'intégration autant de ses pays membres, comme d'un projet de rapprochement politique dans le cône sud.

On peut dire qu'en 1940, les racines de cet accord furent trouvées dans l'initiative de création de l'Union Douanière Brésil Argentine; ou récemment, en 1986, dans le Programme de l'Intégration et de la Coopération Économique (PICE) entre l'Argentine et le Brésil.

Un fait qui a introduit de nouvelles possibilités de l'intégration en Amérique du Sud a été le changement dans les relations diplomatiques Brésil Argentine, en 1979. Après des décennies de

rivalité déguisée, qui a révolu dans les polémiques autour de l'utilisation hydroélectrique du fleuve Paraná, un Accord Tripartite a été signé, qui comprend aussi, outre les deux pays, le Paraguay. Avec la signature de cet Accord, la confrontation est devenue, progressivement, coopération et les relations entre les deux pays ont rapidement évolué vers un projet d'intégration économique et vers une vaste entente politique.

En 1988, cette relation a évolué, avec la signature du Traité d'Intégration, Coopération et Développement, qui prévoyait la formation d'un "espace économique commun" dans un délai de dix années. A cette époque, plusieurs protocoles ont été signés avec l'intention de promouvoir un plus grand rapprochement commercial entre les deux pays, sur plusieurs sujets tels que les biens de capital, de l'industrie, de la coopération nucléaire, etc.

Vers la moitié de l'année 1990, le Brésil et l'Argentine ont décidé d'accélérer le processus de l'intégration, en anticipant la création d'une zone de libre commerce en décembre 1994. Ceci signifiait que, dans une période de quatre années, toutes les barrières des tarifs douaniers et non douaniers devaient être abolies dans le commerce réciproque.

Le Paraguay et l'Uruguay se sont incorporé presque immédiatement au processus en cours, ce qui a promu la signature du Traité d'Asunción, le 26 mars 1991; ceci a officiellement institué le MERCOSUR.

Actuellement, comme une réaction au mouvement pour la création de l'ALCA, le MERCOSUR a entamé un rapprochement stratégique avec la Communauté Andine. Les négociations ont trouvé, toutefois, des difficultés, en vertu des barrières des tarifs douaniers que la CAN impose, principalement dans le secteur agricole.

## **216. Zone de libre Commerce des Amériques (ALCA).**

La proposition de création de l'ALCA a été lancée par les Etats-Unis dans le Premier Sommet des Amériques, effectué à Miami, durant 1994. À cette occasion, une déclaration de principes assez ambitieuse fût signée, celle-ci prévoyait l'élimination progressive des barrières au commerce dans le continent, de manière que l'ALCA serait conformée durant l'année 2005.

L'ALCA cherche à être un secteur de libre commerce et a pour but la maximisation de l'ouverture de marchés dans l'hémisphère, outre la libéralisation de l'investissement et du commerce de biens et de services, à travers de l'homogénéisation des procédures et de l'extinction progressive des barrières douaniers entre ses membres.

Le Second Sommet des Amériques, effectué en avril 1998 à Santiago du Chili, a ratifié la date du 31 décembre 2004 pour la fin des négociations en vue de la formation de la Zone de libre Commerce, devant entamer, à partir de 2005, la réduction des droits de douane.

Dans la réunion du Comité de Négociations Commerciales effectuée en janvier 2001, à Lima (Pérou), le degré de difficultés dans le processus de négociations entre les 34 pays de l'hémisphère insérés dans l'initiative de l'ALCA, a été évident et la réunion s'est terminée, pratiquement, sans aucun progrès.

L'un des points de désaccord a été la proposition des Etats-Unis, le Chili et le Canada d'avancer à 2003 la fin de la phase de négociations, en entamant alors, le processus de réduction tarifaire en 2005. Le Brésil, avec les autres partenaires du MERCOSUR, n'a pas accepté la proposition, parce qu'il considère que fixer une date pour que l'ALCA entre en vigueur, compliquait le processus de négociations et pouvait nuire aux accords thématiques. En outre, il considérait la nécessité qu'un Aire de Libre Commerce de l'Amérique du Sud (AMERCOSUR), préalablement, devienne une réalité, en fortifiant la position de négociateurs des pays du sous-continent.

### **217. La Communauté Sud-américaine de Nations (CSN).**

Le 8 décembre 2004 a eu lieu à Cuzco (Pérou), le troisième sommet sud-américain des pays. Le premier avait été convoqué durant l'année 2000, par Fernando H Cardoso, alors président du Brésil. Il avait comme objectif clair de promouvoir une zone de libre commerce régional, en liant au Mercosur, la Communauté Andine, le Chili, la Guyane et le Suriname. La polémique sur l'ALCA était alors forte, et l'initiative brésilienne avait comme double objectif d'obtenir le concours d'autres nations pour compenser le pouvoir de Washington. Une petite "ALCA sud-américaine" se mettait en place, une idée avec laquelle, Brésil pouvait obtenir le leadership régional et où les industries brésiliennes pouvaient développer leurs exportations.

Dans la rencontre de Cuzco on a formalisé l'idée d'une Communauté sud-américaine de nations (CSN), une initiative qui a profité de quelques nouvelles circonstances. On souligne l'Accord Commercial entre le Mercosur et la Communauté Andine (octobre 2004).

L'initiative sud-américaine engage 12 pays: L'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay, la Bolivie, l'Équateur, la Colombie, le Pérou, le Venezuela, le Chili, la Guyane et le Surinam.

Au sommet, les présidents n'ont pas signé un traité, en réalité ils ont accordé par une déclaration, dont le noyau de base est très général et se réfère à l'intégration continentale; on y montre à peine que "l'espace sud-américain intégré sera développé et perfectionnera par intermédiaire de la concertation et de la coordination politique et diplomatique", l'approfondissement du libre commerce, et quatre autres composants dans des secteurs divers.

Ce processus inclut l'approfondissement de la convergence entre Mercosur, la Communauté Andine, le Surinam, la Guyane et le Chili., à travers l'amélioration de la zone de libre commerce.

L'intégration en infrastructure inclut les aspects physiques, énergétiques et les communications, mais en faisant appel à un texte très général; il affirme, par exemple, que son fondement est "l'approfondissement des expériences bilatérales, régionales et sous régionales existantes".

La déclaration n'offre pas de règles très concrètes sur les pas immédiats qui seront donnés; on indique que les Chanceliers "élaboreront une proposition concrète de cours d'action", en établissant un secrétariat temporaire qui sera entre les mains du gouvernement péruvien.

## **22. L'intégration régionale et les conflits limitrophes.**

À partir de cette analyse nous essayerons de souligner l'importance de la résolution des conflits limitrophes inachevés en Amérique du Sud, pour consolider son projet d'intégration régionale.

### **221. Le territoire comme élément constitutif de l'État.**

La doctrine a considéré traditionnellement le territoire comme l'un des principaux éléments constitutifs de l'État, à partir duquel cette unité autonome de pouvoir, déploie l'activité qui lui est propre, en exerçant sa juridiction et compétence de manière souveraine et exclusive.

En principe, l'espace où l'on constitue l'État, détermine tant le cadre où il exerce normalement ou régulièrement son pouvoir, comme les limites qu'il a pour le faire. Il est ainsi que la frontière est la ligne qui sépare son territoire du territoire d'autres pays voisins et les espaces d'intérêt international.

Les frontières étant aussi la limite d'un cadre territorial auquel traditionnellement on attribue une partie de la grandeur et de l'histoire propre de chaque pays, toute circonstance qui voit difficile son intégrité équivaut à mettre en doute l'identité de l'État, introduisant ainsi un dangereux élément de dissociation et d'instabilité dans les relations internationales.

La détermination des frontières à travers la délimitation, et de cette façon, sa souveraineté territoriale, n'a pas été, n'est pas, ni sera une tâche simple. Bien au contraire, elle reconnaît historiquement un processus long, variable, et par des moments critique, dont la résolution a été possible grâce à l'emploi de moyens pacifiques, ou au moyen à la ressource extrême de la force.

### **222. Intégrité et souveraineté territoriale.**

Il est très difficile, pour dire le moins, de concevoir et de développer un schéma associatif qui contienne de manière manifeste ou cachée ce type de polémiques limitrophes inter étatiques; considérant sa nature sensible, qui compromet des questions sensibles pour les États, comme la reconnaissance de son intégrité et de sa souveraineté territoriale, dont le maintien constitue pour les pays sud-américains, un de ses objectifs nationaux permanents.

Sur ces principes d'intégrité et de souveraineté territoriale se basent la grandeur et l'identité originaire de chaque nation, dont les mises en question relancent les sources traditionnelles de dissociation et de discorde.

"Tout processus d'intégration, par conséquent, doit ainsi être assis sur des bases solides" la reconnaissance de l'autre comme égal, à partir du concept de souveraineté inhérente à chaque État, au-delà de son importance relative; parce que seulement entre égaux on construit une intégration solidaire, et, il est clair, elle est importante. Ceci implique la délimitation territoriale des états qui s'associent, et conséquemment, la reconnaissance mutuelle d'une intégrité qui doit être considérée fondamentale pour le succès du projet commun.

### **223. Les polémiques inter étatiques et le Droit International Public.**

Les expériences sur le sujet limitrophe, accumulées à travers l'histoire du sous-continent, montrent clairement la nécessité de dépasser rationnellement les conflits frontaliers, avec une ample base légale et de légitimité, sous peine de les recréer chaque fois que les régimes politiques sud-américains changeants le considèrent utile à leurs intérêts de conjoncture.

En prenant en considération la jurisprudence de la Cour Internationale de La Haye, on comprend par polémique internationale : le "désaccord sur un point de fait ou droit, une opposition de thèses juridiques ou d'intérêts entre deux personnes".

Nous pouvons conclure que le Droit International Public manque, en tant que système d'une instance juridictionnelle de portée générale, capable de dissoudre et d'absorber des conflits inter étatiques de diverses sortes, en limitant les tribunaux à des compétences spécifiques, sur la base conventionnelle et la liberté d'élection de moyens pour que les États résolvent leurs difficultés. Dans ce cadre on a normalement analysé les différends limitrophes au moment de procurer des solutions juridiques. Mais quand celles-ci manqueront, il reste toujours la dimension politique à laquelle on peut faire appel, en première ou dernière instance, pour essayer de dépasser le litige.

### **224. Impacts des conflits limitrophes dans l'intégration régionale.**

Des conflits innombrables ont eu et ont lieu, à cause des différends qui apparaissent comme limitrophes en Amérique du Sud. Dans quelques cas parce qu'ils ont ainsi commencé, et dans d'autres parce que sa validation s'avère fonctionnelle à des intérêts politiques ou économiques de différente nature. Des régimes qui essayent ainsi de se légitimer, ou distendre de manière occulte des crises internes, il y en a trop, comme exemples ce qui a été exposé précédemment.

Si nous partons de la base que, si une région apparaît ordonnée et stable, elle développe des bases plus sûres pour être consolidée comme un espace intégré, dans ses multiples dimensions.

Les conflits limitrophes ont et continueront à avoir un impact sur les possibilités d'intégration régionale, et sur les perceptions que l'on a du processus associatif.

La tension propre de ces conflits et la méfiance qui survient, complique la coopération économique et politique et l'intégration physique entre les pays. Au contraire, les avances dans chacune de ces dimensions fortifient l'autre.

Au-delà de l'argumentation historique pour l'intégration, la réalité régionale sud-américaine nous montre que celle-ci n'a jamais atteint les niveaux attendus, étant donné des méfiances permanentes entre ses membres; méfiances motivées par la réalité géopolitique sud-américaine ; qui a fait en sorte que des mécanismes de prévention de conflits soient un principe prioritaire dans la région et un des principaux instruments utilisé se fonde sur ses propres potentialités : la capacité de dissuasion; c'est-à-dire, la capacité de faire renoncer à tout adversaire potentiel d'un but agressif ou d'une attaque contre les intérêts vitaux de la nation. Une autre alternative a été de baser la défense des intérêts vitaux dans des accords ou des ajustements internationaux.

Tout litige de frontière est toujours un sujet sensible pour les États et les peuples. Tel qu'ils existent des antécédents et des principes du droit international américain, qu'avec leurs esprits de productivité ont su pénétrer les combats de la discorde et les intransigeances, ils existent aussi ceux que, par obligation historique, ils ne doivent pas se répéter.

### **23. Les défis de l'intégration sud-américaine.**

L'Amérique du Sud se caractérise par une asymétrie de pouvoir politique et économique des différents pays qui le conforment, ainsi que par la différence de conception des nouvelles menaces. Bien que cette question complique la conception d'une stratégie commune pour faire face à ces menaces dissemblables, elle trouve son sens d'unité autour des principes qui inspirent la coopération collective afin de dépasser les problèmes de sécurité et de développement régionaux, tels que la démocratie comme forme de gouvernement, le libre commerce comme voie de développement et la solution pacifique des controverses comme moyen de conserver la paix et la stabilité dans la région.

En ce sens, depuis plusieurs décennies les pays sud-américains développent et promeuvent des initiatives d'intégration et de coopération politique et économique que leur permettent de satisfaire intégralement leurs problèmes sociaux, d'améliorer leurs possibilités de participation dans l'économie mondiale et de dépasser leurs vulnérabilités politiques, sociales et institutionnelles; toutefois ces efforts n'ont pas eu tout le succès attendu.

En ce même sens, on souligne les efforts d'intégration économique et de coopération politique qui sont menés à bien dans la sous région, avec la CAN, le MERCOSUR, l'ALCA et la

récemment conformée CSN. Ces organismes reflètent une correspondance des buts entre les initiatives d'intégration pour un développement économique, avec une vision de l'avenir qui permet de profiter des occasions qu'offre la globalisation et de neutraliser en même temps les nouvelles menaces et les risques qui affectent actuellement le sous-continent.

Dans ce contexte, le dépassement des méfiances historiques et la construction de confiance sur la base d'objectifs et d'intérêts communs, capables de modérer les différences et les conflits qui subsistent dans le processus politique sous régional, acquièrent une connotation spéciale pour le succès de ces objectifs. L'un des défis qui surgit des processus d'intégration en développement, est que ceux-ci sont menés à bien sur la base du respect mutuel et avec l'exclusion d'actions unilatérales, c'est-à-dire, d'un dialogue entre des pays amis, non pas entre adversaires potentiels.

Cette circonstance implique une vision réaliste des processus en exécution et une ligne d'action politique différente de celle dérivée de la logique géopolitique classique ou des relations de pouvoir, plus propres de la concurrence inter étatique visant la prédominance, que de la coopération et de l'intégration économique. Il s'agit de dépasser les problèmes communs, ainsi que les menaces à la paix et à la stabilité politique, à travers le développement politique, économique et social des États sud-américains, et à travers la participation de leurs systèmes économiques, en les intégrant dans une économie mondiale globalisée. Prenant comme un fait que les pays qui conforment la CSN ont des points forts et des faiblesses, cette question constitue à la fois un défi et une occasion dont on doit profiter.

Dans ce contexte, même si le problème est posé dans le cadre des principes qui régissent le système de sécurité de tous les pays sud-américains, il est nécessaire de donner plus d'importance à quelques aspects qui affectent les possibilités de développement de la région.

D'un côté, il y a le cadre de l'intégration économique entre les Etats-Unis et l'Amérique latine, où s'inscrivent l'ALCA y la CSN comme initiatives collectives et d'autre part, il y a le lien de l'Amérique du Sud à l'économie mondiale, ce qui permettrait de prendre part à la croissance du bloc Asie- Pacifique et à celle de l'Union Européenne, des marchés tous les deux face auxquels le sous-continent se trouve dans une position centrale ou de point de liaison, qui peut lui accorder des bénéfices dans la mesure où elle serait capable de dépasser ses contradictions internes.

Il est indispensable aussi de faire référence au rôle des Etats-Unis dans cette potentielle relation «est-ouest», parce que son influence en Amérique du Sud sera encore gravitante, pour le développement et la sécurité future de la région, bien que probablement avec un plus grand degré d'interdépendance.

Si nous analysons l'actuel processus d'intégration sud-américain par rapport aux opportunités commerciales et de coopération au développement offertes le bloc Asie Pacifique et l'Union

Européenne, ainsi que les tendances non étatiques qui promeuvent un développement centré sur la région, on peut constater que le processus sud-américain présente trois axes, dont deux sont riverains des océans Pacifique et d'Atlantique et ils constituent la projection naturelle de l'Amérique du Sud vers les deux pôles de développement mondial, et le troisième qui suit une ligne continentale intérieure de coupe idéologique, nommée "bolivarienne", qui promeut une sorte de régionalisme fermé sur base d'un projet politique révolutionnaire. En matière de commerce celui-ci présente signes de régression.

Dans cet aspect, les projections actuelles d'intégration des économies sud-américaines, qui ont une certaine possibilité à établir et créer des liens à travers un commerce ouvert avec le bloc Asie- Pacifique, par le biais du Chili, le Pérou et l'Équateur sur le Pacifique et avec l'Europe par le biais des pays riverains de l'Atlantique: le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay, constituent aussi bien une opportunité qu'un défi de grande importance en matière de développement et de sécurité.

Le succès d'une entreprise de cette nature, principalement matérialisé par le Communauté sud-américaine de nations, qui intègre la Communauté Andine de nations et le MERCOSUR, outre la Guyane, Surinam et le Chili, (qui a suivi une ligne de développement économique indépendant, permettra d'incorporer au développement à de vastes régions intérieures du sous-continent, qui constituent actuellement des espaces vides et qui sont un domaine d'action propice pour l'alliance stratégique qui, depuis le milieu des années 80, matérialise une action coordonnée de la subversion partisane avec le crime organisé et le trafic de drogues, circonstance qu'empêche à quelques États d'exercer son autorité pleine dans tout son territoire, pleine intégration régionale.

Évidemment l'objectif principal poursuivi avec la formation de ce nouveau bloc est la réalisation d'une position d'une plus grande importance de l'Amérique du Sud comme acteur dans la scène mondiale, en reconnaissant que la Communauté aurait plus grand pouvoir de négociation devant d'autres États, groupements d'États et organismes internationaux. En reconnaissant que, d'être accomplis les objectifs proposés dans le Aire de libre Commerce de l'Amérique du Sud (ALCSA); L'Amérique du Sud serait transformée le cinquième bloc commercial au niveau mondial.

Le plus grand bénéfice serait fourni par le pouvoir d'attraction d'un bloc à succès envers les autres pays latino-américains. Ce plus grand pouvoir de négociation pourrait accorder une plus grande autonomie à la région, et promouvoir la capacité interne pour résoudre des problèmes structurels communs, comme la pauvreté, l'inégalité, la corruption et la crise de gouvernement, qui affectent depuis des décennies la région.

La création du bloc permettrait à son tour d'obtenir d'autres bénéfices supplémentaires, résoudre des problèmes frontaliers de longue histoire, bien qu'à cette date ils continuent à être des conflits latents, menacent de resurgir assez fréquemment. De cette manière, la CSN, suivant les objectifs qui ont promu leur création, obtiendrait la pacification de la région, en terminant ces différends frontaliers qui subsistent encore entre certains de leurs membres, en permettant qu'il y ait une solution plus en accord avec les défis que pose le XXI<sup>e</sup> siècle. En effet, faire partie des acteurs internationaux qui ont le poids suffisant pour agglutiner le reste des pays de la région dans une organisation future de niveau latino-américain et prendre part avec voix propre la résolution de l'agenda international exigeraient, que les problèmes hérités du passé soient résolus, comme condition nécessaire au renforcement de la CSN.

Un autre facteur à considérer sont les courants contre la globalisation qui défient ouvertement l'autorité des États et dont l'action politique a des grandes possibilités d'arriver à être un important obstacle pour la convergence des axes d'intégration des versants et de l'Atlantique sud-américain et du Pacifique, en menaçant non seulement les possibilités d'une unité qui constitue un idéal historique, mais les possibilités d'un progrès collectif qui rend possible le développement de toutes ses potentialités.

En ce sens, se présente une fois de plus une conjoncture historique dans laquelle l'Amérique du Sud sera éventuellement forcée à choisir entre une spéculation idéologique relative à la culture latine et contraire au cours de l'histoire, qui exige une intégration ouverte à la coopération Nord-Sud et est-ouest, en fonction de laquelle, la réalité actuelle suggère de faire le nécessaire pour dépasser un sous-développement, qui paraît être attaché aux principaux facteurs d'insécurité qui affectent la région. Les options de développement, basées sur une intégration régionale ouverte, ont une dimension de sécurité évidente, de l'échec de la première entraînera l'approfondissement des problèmes ce qui éventuellement stimuler une régression démocratique.

Celle-ci est une des grandes difficultés à dépasser dans le développement de l'intégration sud-américaine, dont le processus politique, s'il échoue, entraînerait l'approfondissement des différences entre le nord et le sud pour l'hémisphère, et, pour l'Amérique du Sud, représenterait l'isolement des principaux pôles de développement mondial et une nouvelle occasion perdue pour sortir du sous-développement.

Dans la scène présentée par la globalisation, l'union des pays sud-américains n'apparaît pas seulement comme une option valable, mais elle est aussi présentée en termes de besoin, comme une tentative conjointe pour sortir de la situation de retard et de stagnation dans tous les domaines dans lesquels se trouvent les États de la région.

## CONCLUSIONS

L'Amérique du sud constitue une immense zone géographique, qui correspond au 12% de la surface de la terre; elle est habitée par moins du 8% de la population mondiale; 95% de ses habitants parle seulement deux langues: espagnol et portugais; 90% professe la religion chrétienne; ils ont une histoire commune et plus ou moins un sentiment d'identité culturelle partagée; elle possède 27% de l'eau douce de la planète; 8 millions de Km<sup>2</sup> de forêts et de ressources en gaz et pétrole pour un siècle. Ceci fait que l'Amérique du Sud est présentée apparemment comme une région prometteuse et intégrée par des états homogènes et prospères.

L'Amérique du Sud présente une réalité différent, avec un bas niveau de développement économique et social, outre, une intégration insuffisante dans tous les domaines, bien que les pays Sud-américains n'ont pas été étrangers aux transformations et aux exigences imposés par la globalisation, les pays de la région ont intégré ce processus globalisateur dans des conditions désavantageuses, ce qui a déterminé que les avantages obtenus jusqu'à présent soient mineurs. Ajoutant le fait que la région n'a pas constituée ni dans le passé ni aujourd'hui un secteur d'importance dans le schéma d'intérêts stratégiques de la grande superpuissance mondiale. Les relations avec elle ont été, instables, mais toujours nécessaires et inévitables.

L'Amérique du Sud comprend douze républiques dont ses frontières, au lieu d'être constituées en élément d'intégration et communication, ont constituées l'élément de séparation entre les Etats jusqu'à quelques années; le manque de clarté dans la délimitation des frontières nationales, entraînant toujours des contradictions est le résultat d'inexactitudes limitrophes datant de l'époque coloniale.

Les perceptions de menaces par les États Sud-américains ont toujours eu un fort composant dans le sujet souverain territorial. Comme exemple: la plupart des conflits externes de la région ont été causés par des altercations concernant les frontières et les territoires, ce pourquoi ils ont constitué une des principales sources de tension régionale. En dépit des efforts effectués par la région dans la prévention des conflits inter étatiques, plusieurs mésententes limitrophes sont en vigueur.

Dans plusieurs pays, ses aspirations territoriales constituent un des principaux aspects de leur politique extérieure; dans certains cas ces litiges territoriaux sont tendus et provoquent fréquemment des situations conflictuelles; dans d'autres cas, ils ont un caractère sporadique, ils sont relégués au second plan pendant long terme et paraissent se transformer en patrimoine de l'histoire, en s'accroissant inattendu ment à nouveau.

Dans la région, le danger de l'utilisation de la force est toujours présent dans les situations liées à la souveraineté territoriale. Ce phénomène dans l'ensemble, a une expression concrète dans le surgissement périodique de crises ou de conflits, qui courent le danger de transformer des chocs armés ouverts qui menaceraient la paix régionale.

En Amérique du Sud se posent à savoir au moins dix problèmes limitrophes en état actif. Ces litiges diffèrent beaucoup entre eux, autant par leur caractère que par le rôle qui jouent dans la politique extérieure des Etats. De ce fait, cette réalité a constitué l'importante référence qui a orienté durant les dernières années à tracer les Stratégies de Défense et à la configuration des Armées de la majorité des pays de la région.

Par ce qui est exposé, en Amérique du Sud il est encore raisonnable de maintenir l'"hypothèse de conflit vicinal"; de plus, comme le démontrent certains événements de la dernière décennie, ce n'est pas encore assurée l'irréversibilité de l'actuel climat de distension régnant dans la région. Les hypothèses de conflits inter étatiques, constituent, bien qu'avec un bas niveau de probabilité, un risque de conflit latent dans la région.

Mais la tendance des conflits armés inter étatiques dans la région à court et à moyen terme, motivés par des conflits frontaliers et des réclamations territoriales, tend à diminuer, pour être plongé dans la construction d'alternatives politiques post conflit dans un cadre démocratique et en fonction d'une réactivation du processus d'intégration régionale, que laissent toutefois, sans résoudre plusieurs de ces conflits territoriaux.

Il n'est pas moins certain, que la réalité géopolitique dans le continent est dominée par le parapluie qui place les Etats-Unis dans sa zone d'intérêt de l'hémisphère occidental. En conséquent les problèmes territoriaux régionaux se sont calmés, produit de la nouvelle politique d'intégration économique qui essaye d'implanter à travers l'ALCA.

Mais, la globalisation et l'intégration n'éliminent pas le conflit, ils le font apparaître avec de nouvelles et subtiles formes; donc, l'Etat nation est encore en vigueur et ses intérêts se développent hors de leurs frontières, ce pourquoi il y aura toujours une opposition d'intérêts pouvant aboutir en crises internationales.

L'Amérique du Sud présente aujourd'hui un environnement géopolitique et stratégique où la tendance est caractérisée par le passage des anciennes relations, marquées par des conflits, vers celles qui privilégient de clairs liens de coopération. L'intégration semble être le chemin le plus approprié pour le développement de la région, ce pourquoi le sous-continent dispose, comme nous l'avons montré, de forteresses significatives, qui doivent être bien utilisées par les responsables dans le but de mener à bien la tâche de former et consolider une potentielle et future intégration régionale.

L'intégration sud-américaine, en plus d'être une aspiration légitime enracinée dans les liens qui nous unissent, est avant tout, un processus complexe qui doit être recréé et développé sur les démarches sûres et qualitativement dépassées des situations historiques vécues, caractérisées par une scène pleine de conflits frontaliers, autant que l'on veuille importante dans toutes ses dimensions.

La propriété active d'une Amérique du Sud intégrée est de haute convenance pour tous les pays insérés. L'Union sud-américaine donnerait aux pays et aux processus d'intégration actuels "la masse critique" nécessaire pour une meilleure et plus active présence internationale. Dans le contexte de la globalisation, les pays sud-américains demandent l'adoption des stratégies pour atteindre une insertion compétitive dans de nouvelles et plus exigeantes scènes internationales.

La région a vécu traversée par des conflits et des tensions internationales, produites par des différences frontalières, qui ont dérivé dans l'existence d'un caractère conflictuel permanent et varié - résolue par des ajustements qui ont seulement procuré une stabilité volatile - qu'affaiblissent les processus d'intégration en marche.

L'Amérique du Sud est présentée comme une région prometteuse, avec des progrès importants mais avec de nombreux motifs d'inquiétude, ces facteurs constitueraient la semence pour que, loin d'être calmé, on consolide les conflits déjà existants ou ils apparaissent de nouveaux conflits.

Finalement, comme un critère personnel, je pense que l'intégration sud-américaine doit suivre l'exemple historique de l'Union Européenne, dont les États ont éprouvé entre eux deux guerres mondiales, mais qu'ont vécue maintenant plus de 40 années de paix, du au fait que l'UE a établie un Ordre Européen qui empêche toute confrontation de guerre entre les États communautaires. L'Amérique du Sud, a besoin de résoudre l'héritage colonial dans des matières de délimitation limitrophe. Sans la résolution effective des sujets de délimitation il ne sera pas possible de produire un changement central dans les relations collaboration et interdépendance dans la région et pire encore développer effectivement des projets d'intégration économique et politique.

**ANNEXE 1**

**LITIGES LIES DANS LE CADRE DE LA SOUVERAINETE TERRITORIALE ET MARITIME EN AMERIQUE DU SUD**

| ETATS ENGAGES               | TYPE DE CONFLIT   |
|-----------------------------|---|
| Venezuela - Colombie        | <p>Territorial:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les deux pays réclament les Îles Los Monjes, qui dans un accord bilatéral en 1980 ont été adjugés à Venezuela.</li> <li>- le Conflit dans les aires frontalières par action de la guérilla colombienne.</li> </ul> <p>Maritime:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La délimitation maritime n'existe pas dans le Golfe de la Venezuela.</li> </ul> |
| Venezuela - Guyane          | <p>Territorial:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revendication vénézuélienne sur la province d'Esequibo.</li> </ul> <p>Maritime:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispute territoriale et limitrophe pour la province l'Essequibo ne permet pas la définition de frontières maritimes.</li> </ul>   |
| Guyane - Surinam            | <p>Territorial:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délimitation territoriale sur le tributaire du fleuve Corentyne, dans le triangle du Nouveau dans le sud-est de la Guyane.</li> </ul> <p>Maritime:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La dispute territoriale et limitrophe dans le triangle du fleuve Nuevo, ne permet pas la définition de frontières maritimes.</li> </ul>                      |
| Guyane Française - Surinam  | <p>Territorial:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispute territoriale qui remonte par XIXe siècle.</li> <li>- Les Accords récents espèrent être ratifiés.</li> </ul>  |
| Bolivie - Chili             | <p>Territorial:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revendication bolivienne sur sa nécessité de la sortie à l'océan Pacifique.</li> </ul>   |
| Chili - Pérou               | <p>Territorial:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Perfectionnement de l'accomplissement des matières pendantes du Traité de 1929.</li> </ul> <p>Maritime:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revendication péruvienne sur des zones maritimes chiliennes.</li> </ul>   |
| Chili - Argentine           | <p>Territorial:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ratification pendante pour les deux Congrès sur quelques points de la délimitation frontalière (Champ de Glace du Sud ou Glaces Patagoniques).</li> </ul>  |
| Équateur - Pérou            | <p>Territorial:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Perfectionnement de l'accomplissement des matières pendantes dans l'Accord de Paix de Brasília (1998)</li> <li>- Libre navigation dans le fleuve Amazonas.</li> </ul>  |
| Équateur - Colombie         | <p>Territorial:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflit dans les aires frontalières par action de la guérilla colombienne.</li> </ul>  |
| Argentine - Grande-Bretagne | <p>Territorial - maritime</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disputes par les îles les Malvinas, Georgias et Sandwich Sud.</li> </ul>   |
| L'Antarctide                | <p>Territorial - maritime</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Revendications territoriales dans ce continent ont été congelées.</li> </ul>   |

## ANNEXE 2

### AMERIQUE DU SUD AU XIXe SIECLE



Source : PAYS GLOBAL / Cartes d'Histoire Universelle /  
<http://www.pais-global.com.ar/mapas/mapa66.htm>

#### LÉGENDE :

1. Limites d'Empire espagnol à la fin du XVIIIe siècle;
2. Limites étatiques à la fin du XIXe siècle;
3. Territoires de la Confédération primitive de l'Amérique centrale;
4. Grandes zones de tension politique - militaire;
5. Territoires disputés entre l'Équateur et le Pérou;
6. Territoire péruvien annexé par le Chili (excepté Tacna rendu en 1929);
7. Territoire bolivien annexé par le Chili;
8. Territoire bolivien annexé par l'Argentine.

## ANNEXE 3

## L'EVOLUTION DES FRONTIÈRES EN AMÉRIQUE DU SUD



Source : PAYS GLOBAL / Cartes d'Histoire Universelle / <http://www.pais-global.com.ar/mapas/mapa66.htm>

## ANNEXE 4

## LES ENSEMBLES ECONOMIQUES DE L'AMERIQUE DU SUD

LES ENSEMBLES  
ÉCONOMIQUES DE L'AMÉRIQUE LATINE

Source : Base cartographique, CREDAL – CNRS 2003

## BIBLIOGRAPHIE

- ANSALDI, Waldo. « *Une identité en construction* ». Encrucijadas UBA. Anne III, No. 6, novembre 1997.
- BIGIO, Isaac. « *La Communauté Sud-américaine de Nations* ». Décembre 2004. <http://www.geocities.com/novembrino2002>
- BRICEÑO RUIZ, José. « *La intégration Latino Américaine : comparant models* » (1950 - 2004)”. GEOSUR. Anne XVII, No. 1945/46. Montevideo, juillet - août 2004.
- GUDYNAS, Eduardo. « *Création de la Communauté Sud américaine de Nations génère expectatives, mais ses bases sont encore faibles* ». janvier 2005.
- ISERN, Pedro. “*La Communauté Sud Américaine de Nations et ses problèmes*”. Anne 20. Décembre 2004. [www.cadal.org/articulos/autores.aspid\\_autor59](http://www.cadal.org/articulos/autores.aspid_autor59)
- JAGUARIBE, Helio. « *Amérique Latine y les processus d'intégration* ». [www.amersur.org.ar/Integ/Jaguaribe.htm](http://www.amersur.org.ar/Integ/Jaguaribe.htm)
- OTERO, Delia. « *La politique et idéologies aux processus d'intégration du Cône Sud XXe siècle* ». RAPOPORT,
- CERVO Mario Luis. (Compilation). « *El cône sud, une historia commune* ». Ed. Fond de Culture Economique. Bs. As, 2002.
- RAPOPORT, Mario. « *Jusqu'à la Communauté Sud Américaine de Nations* ». [www.diariohoy.net/v5/verNoticia.phtml/html/145846/](http://www.diariohoy.net/v5/verNoticia.phtml/html/145846/) .
- RUIZ CARO, Ariela. « *Limites de la Communauté Sud Américaine de Nations* » [www.integracionsur.com/americalatina/RuizLimitesComSudNaciones.htm](http://www.integracionsur.com/americalatina/RuizLimitesComSudNaciones.htm)
- SAU, Julio. « *La Communauté Sud Américaine de Nations, un projet par le XXIe siècle* » Revue Foro No. 44, mars 2005. [www.chile21.cl/foro21/44/1.act](http://www.chile21.cl/foro21/44/1.act)
- SISTEMA ECONOMICO LATINOAMERICANO (SELA). « *L'intégration et ses institutions à l'Amérique Latine et le Caraïbe* ». Secrétaire Permanente de la SELA Caracas, Venezuela. Février 2005.
- SISTEMA ECONOMICO LATINOAMERICANO (SELA). « *Le XXVI Sommet du MERCOSUR et les défis de l'intégration latino américaine* » Caracas Venezuela, novembre 2004. [www.sela.org/public\\_html/AA2K4/ESP/consejo/Di4.pdf](http://www.sela.org/public_html/AA2K4/ESP/consejo/Di4.pdf)
- SOSA, Alberto. « *Argentine et l'Union Américaine* ». octobre 2000. [www.amersur.org.ar/Integ/ArgyUA.htm](http://www.amersur.org.ar/Integ/ArgyUA.htm)
- TUAL François. « *Géopolitique de Amérique Latine* ». Paris Ellipses 1998
- VACCHINO, Juan M. « *Les négociations hémisphériques : questions et options* ». Revue Capitules - SELA, No. 49, janvier -mars 1997.

**DOCUMENTS :**

- Déclaration du Cusco sobre la Communauté Sud Américaine de Nations. III et IV Sommets Présidentiels Sud-américaines. Cusco, 8 décembre 2004.
- Déclaration du Ayacucho. Pampa de La Quinoa, Ayacucho, 9 de décembre 2004.

**ARTICLES D'OPINION :**

- AMORIM, Celso. « *Commerce et Développement : Quoi ALCA est possible? Brésil ne participera pas aux accords qui ne soient pas incompatibles avec ses intérêts* ». [old.clarin.com/diario/2003/08/01/tit\\_sum.htm](http://old.clarin.com/diario/2003/08/01/tit_sum.htm)
- BIELSA, Rafael. « *Notre destin Sud-américain* ». [www.clarin.com/diario/2004/12/08/opinion/o-883234.htm](http://www.clarin.com/diario/2004/12/08/opinion/o-883234.htm)
- DUHALDE, Eduardo. « *Sud Amérique et un vieil rêve* ». [www.clarin.com/diario/2004/12/06/opinion/o-02301.htm](http://www.clarin.com/diario/2004/12/06/opinion/o-02301.htm)
- MAURTÚA DE ROMAÑA, Oscar. « *Dimension politique et stratégie de la Communauté Sud-américaine de Nations* ». FOPRI. Lima, Pérou, 28 janvier 2005. [www.comunidadandina.org/prensa/discursos](http://www.comunidadandina.org/prensa/discursos).
- URQUIDI, Enrique. « *Etats Unis de Sud Amérique* ». [www.larazon.com/opinion/Febrero/op050203e.html](http://www.larazon.com/opinion/Febrero/op050203e.html)
- WAGNER, Allan. « *La Communauté Sud-américaine de Nations. Un grand programme de développement décentralisé* » ; Réflexions du Secrétaire générale de la Communauté Andine. [www.comunidadandina.org/documentos/docSG/Ayudamemoria8-12-04.htm](http://www.comunidadandina.org/documentos/docSG/Ayudamemoria8-12-04.htm)

**ADRESSES ELECTRONIQUES CONSULTES :**

- *Communauté Andine de Nations (CAN)*: [www.comunidadandina.org](http://www.comunidadandina.org)
- *Accord de Libre Marché des Amériques (ALCA)*: [www.ftaa-alca.org](http://www.ftaa-alca.org)
- *Association Latino-américaine d'Intégration (ALADI)*: [www.aladi.org](http://www.aladi.org)
- *Marché Commun du Sud (MERCOSUR)*: [www.mercosur.org.uy](http://www.mercosur.org.uy)
- *Système Economique Latino-américain (SELA)*: [www.sela.org](http://www.sela.org)
- *Initiative par l'Intégration de l'Infrastructure Régional Sud-américaine (IIRSA)*: [www.iirsa.org](http://www.iirsa.org)

## TABLE DES MATIERES

|   |    |
|---|----|
| <b>INTRODUCTION</b>   | 1  |
| <b>I. UN SCENARIO GEOGRAPHIQUE COMMUN ET UNE HISTOIRE PLEINE D'ACCORDS ET DE DESACCORDS</b>                             | 3  |
| 11. <b><u>Scénarios actuels et acteurs avec lesquels interagissent les Etats Sud-américains</u></b>                     | 3  |
| 111. <b>Environnement géographique et humain</b>  | 3  |
| 1111. Caractéristiques géographiques  | 3  |
| 1112. Les ressources naturelles   | 3  |
| 1113. Les frontières  | 4  |
| 1114. La population   | 4  |
| 112. <b>Environnement interne</b>   | 4  |
| 1121. Cadre politique   | 4  |
| 1122. Cadre économique  | 5  |
| 1123. Cadre stratégique   | 5  |
| 113. <b>Environnement externe</b>   | 6  |
| 1131. La globalisation  | 6  |
| 1132. L'intégration sud-américaine  | 7  |
| 1133. L'influence des Etats-Unis  | 7  |
| 12. <b><u>Facteurs qui ont produit des problèmes frontaliers et des tensions internationales en Amérique du Sud</u></b> | 8  |
| 121. <b>La structure administrative dans les colonies espagnoles</b>  | 8  |
| 122. <b>Les guerres d'indépendance</b>  | 8  |
| 123. <b>Conflits inter étatiques qui ont été produits par des différences limitrophes</b>                               | 8  |
| 1231. La Guerre de la triple Alliance   | 9  |
| 1232. La Guerre du Pacifique  | 9  |
| 1233. La croissance Brésilienne   | 10 |
| 1234. La Guerre du Chaco  | 10 |
| 1235. Le conflit Equateur- Pérou  | 10 |
| 1236. Le conflit entre le Chili et l'Argentin pour le canal de Beagle   | 11 |
| 1237. Le conflit entre le Vénézuéla et la Colombie pour le Golfe de Maracaibo   | 11 |
| 1238. Le conflit entre le Vénézuéla et la Guyane  | 12 |
| 1239. Le conflit entre la Guyane et Surinam   | 12 |
| 124. <b>Facteurs générateurs des conflits limitrophes</b>   | 12 |
| 1241. Facteurs historiques  | 12 |

|            |   |           |
|------------|---|-----------|
| 1242.      | Facteurs externes   | 13        |
| 1243.      | Intérêts et conflits économiques étrangers dans les pays latino-américains                | 13        |
| 1244.      | Les ressources et les matières premières  | 14        |
| 13.        | <b><u>Hypothèse de conflits inter étatiques, dus à des différences limitrophes</u></b>    | 14        |
| 131.       | Le nouveau contexte mondial et les nouvelles menaces dans la région                       | 14        |
| 132.       | La démocratie, la dynamique d'intégration et les conflits limitrophes                     | 15        |
| 133.       | Les hypothèses de conflit en Amérique du Sud  | 16        |
| <b>II.</b> | <b>LES PERSPECTIVES DE L'INTEGRATION SUD-AMERICAINE</b>                                   | <b>18</b> |
| 21.        | <b><u>La recherche de l'intégration Sud-américaine</u></b>                                | <b>18</b> |
| 211.       | Association Latino-américaine de Libre Commerce (ALALC)                                   | 18        |
| 212.       | Communauté Andine de Nations (CAN)  | 19        |
| 213.       | Association Latino-américaine d'Intégration (ALADI)                                       | 19        |
| 214.       | Groupe de Río (GRío)  | 20        |
| 215.       | Marché Commun du Sud (MERCOSUR)   | 20        |
| 216.       | Zone de libre Commerce des Amériques (ALCA)   | 21        |
| 217.       | La Communauté sud-américaine de nations (CSN)   | 22        |
| 22.        | <b><u>L'intégration régionale et les conflits limitrophes</u></b>                         | <b>23</b> |
| 221.       | Le territoire comme élément constitutif de l'État   | 23        |
| 222.       | Intégrité et souveraineté territoriale  | 23        |
| 223.       | Les polémiques inter étatiques et le Droit International Public                           | 24        |
| 224.       | Impacts des conflits limitrophes dans l'intégration régionale                             | 24        |
| 23.        | <b><u>Les défis de l'intégration Sud-américaine</u></b>                                   | <b>25</b> |
|            | <b>CONCLUSIONS</b>  | <b>29</b> |
|            | <b>ANNEXES :</b>  |           |
| Annexe 1 : | Litiges liés dans le cadre de la souveraineté territoriale et maritime en Amérique du Sud | 32        |
| Annexe 2 : | Amérique du Sud au XIXe siècle  | 33        |
| Annexe 3 : | L'évolution des frontières en Amérique du Sud   | 34        |
| Annexe 4 : | Les ensembles économiques de l'Amérique du Sud  | 35        |
|            | <b>BIBLIOGRAPHIE</b>  | <b>36</b> |
|            | <b>TABLE DES MATIERES</b>   | <b>38</b> |